



En rejoignant le Sgen-CFDT, tu contribues à lui apporter les moyens de fonctionnement nécessaires pour une défense efficace des personnels et pour l'amélioration du système éducatif.

En adhérant, tu bénéficies de nos services et de divers avantages :

- l'information, le conseil et la défense professionnelle
- un crédit d'impôt égal à 66% du montant de la cotisation
- la carte Cézam-Ircos à tarif préférentiel (14 € au lieu de 21,60 €)
- les publications du Sgen-CFDT Alsace, de la fédération des Sgen-CFDT, de la CFDT

l'adhésion

mode d'emploi

Le paiement de la cotisation se fait par prélèvement mensuel

C'est la solution la plus simple et la plus pratique. Il te suffit de remplir le bulletin de cotisation figurant au verso et, après avoir calculé le montant de ta cotisation, le renvoyer, accompagné d'un RIB et de l'autorisation de prélèvement, signée à l'endroit indiqué. L'avantage du prélèvement est que ta cotisation est prélevée mensuellement. Le prélèvement automatique se poursuit par tacite reconduction. Tu peux résilier à tout moment sur simple demande écrite adressée au Sgen-CFDT Alsace un mois avant l'échéance de prélèvement.

Si tu rencontres des difficultés avec ce mode de paiement nous te conseillons de nous contacter.

Sgen-CFDT Alsace

1 rue de Provence 68090 MULHOUSE cedex Tél : 03 89 31 86 66 - Email : 68@sgen.cfdt.fr

305 avenue de Colmar BP 70955 67029 STRASBOURG cedex - Tél : 03 88 79 87 77 - Email : 67@sgen.cfdt.fr